



COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Mesdames, Messieurs,

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent vous informer pour couper court à toutes les rumeurs.

Effectivement il y a eu des cas de coronavirus parmi les étudiants de l'École Internationale de Management Hôtelier.

Le Directeur de l'école, les autorités sanitaire, l'ARS, suivent cette situation de près. Le Maire a également rencontré les services préfectoraux à ce sujet.

Les dépistages faits, font apparaître une quarantaine de cas positifs **uniquement parmi les étudiants**. Ces personnes sont mises à l'isolement. L'école doit réouvrir à partir du 18 Octobre.

Le Directeur, les enseignants, l'ensemble du personnel ont été dépistés et **sont NEGATIFS**. Ils assument tous leur responsabilité dans le cadre de leur travail et mettent tout en œuvre pour juguler ce problème. La municipalité leur témoigne toute leur confiance.

Le Maire a pris un arrêté pour interdire la consommation d'alcool sur tout le domaine public. La gendarmerie pourra ainsi verbaliser les contrevenants et les noctambules.

Le Maire a également pris un arrêté pour rendre obligatoire le port du masque sur tout le territoire de la commune afin que les habitants soient protégés.

Dès la réouverture de l'école, le Directeur organisera une réunion de tous les étudiants avec la participation des autorités préfectorales, de gendarmerie, du maire et des adjoints.

Outre le problème sanitaire, il sera aussi évoqué le problème du tapage nocturne.

Toutefois, dès lors que vous constatez un problème de cette nature, il est important que vous appeliez immédiatement la Gendarmerie.

Les services de la Mairie restent à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez évoquer.

Mairie de Savignac-les-Eglises, place de l'Église, 24420 Savignac-les-Eglises

Tél. 05.53.05.00.24 – mairiesavignacleseglises@orange.fr

www.mairiesavignacleseglises.com